

Programme court de deuxième cycle en gouvernance numérique - 9136

RESPONSABLES :

Gatineau

Martin X. Noël
Responsable de programme d'études de cycle supérieur

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 819 595-3900, poste 1769
Courriel : csscadm@uqo.ca

St-Jérôme

Martin X. Noël
Responsable de programme d'études de cycle supérieur

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 450 530-7616, poste 4195
Courriel : gpstj@uqo.ca

SCOLARITÉ :

15 crédits, Deuxième cycle

OBJECTIFS :

Objectifs généraux
Le programme court de deuxième cycle en gouvernance numérique a pour objectif de préparer des cadres intermédiaires agissant en interface ou appui au niveau stratégique des organisations. Il vise à former des personnes ayant une expérience et formation en Gestion des technologies d'affaires (GTA) désirant apprendre à diriger l'ensemble des décisions qui affectent la performance et la pérennité des organisations : politiques de gestion de l'information, acquisition des technologies, conformité réglementaire et légale, risques, éthique, sécurité, continuité des affaires, etc.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
Gatineau	TP	✓	✓	✓
St-Jérôme	TP	✓	✓	✓

TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

***EN VIGUEUR JUSQU'À L'AUTOMNE 2024**
Être titulaire d'un baccalauréat en administration, en informatique, en informatique, ou d'un domaine connexe, et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent, ainsi qu'une expérience professionnelle pertinente de 3 ans dans des postes liés à la discipline en GTA.

Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,0 mais supérieure ou égale à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité de programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Les dossiers des personnes candidates détentrices ou candidats détenteurs d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 2,8 sur 4,3, mais égale ou supérieure à 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) seront étudiés par le sous-comité de programme, à la condition de posséder une formation additionnelle et pertinente d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent) complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent). Ils pourront faire, dans certains cas, l'objet d'une recommandation d'admission.

Le comité d'admission du programme se réserve le droit d'imposer des cours d'appoint ou une propédeutique à la personne candidate qui ne répond pas entièrement aux conditions d'admission du programme.

Posséder une connaissance adéquate de la langue dans laquelle le programme est offert conformément à la politique linguistique applicable.
Posséder une compréhension suffisante de l'anglais.

***EN VIGUEUR À COMPTER DE L'HIVER 2025**
Être titulaire d'un baccalauréat spécialisé ou l'équivalent obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3).

Exceptionnellement, des candidates ou candidats avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 (sur 4,3) mais supérieure à 2,8 et possédant les connaissances requises et une expérience jugée pertinente de plusieurs années pourraient être admissibles au programme. Toutefois, ceux-ci pourront se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

La personne candidate doit satisfaire aux exigences de la politique linguistique de l'UQO. Sont réputés répondre aux exigences les personnes qui :

- possèdent déjà un grade universitaire d'une université francophone ou qui détiennent un baccalauréat ou une maîtrise réalisé majoritairement en français;
- ont déjà répondu aux exigences de la maîtrise du français d'une université québécoise francophone;
- ont réussi par le passé l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);
- ont déjà réussi par le passé le test de français de l'UQO;
- détiennent un baccalauréat français d'enseignement général émis par une académie française sans égard à la localisation de l'institution, qu'elle soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la France;
- possèdent des compétences reconnues comme équivalentes par le registraire.

La personne candidate qui n'entre pas dans ces catégories doit fournir la preuve de la réussite du Test de français international (TFI) de la firme ETS avec une note égale ou supérieure à 750 sur 990. Les informations au sujet du TFI sont disponibles sur les sites www.etscanada.ca (pour les La personnes candidates habitant au Canada) et www.ets.org (pour les personnes candidates habitant à l'extérieur du Canada).

Posséder une compréhension suffisante de l'anglais.

Base expérience

***EN VIGUEUR JUSQU'À L'AUTOMNE 2024**
La personne candidate n'ayant pas fait d'études universitaires, mais qui a complété un Diplôme d'études collégiales (DEC), pourra être admis à un programme de deuxième cycle s'il a au moins cinq (5) années d'expérience de travail à la fois pertinente et significative, eu égard à la discipline ou au champ d'étude du programme pour lequel il sollicite l'admission.

Dans le cas de la personne candidate qui, sans avoir complété un baccalauréat, a néanmoins obtenu des crédits universitaires, le nombre d'années d'expérience requis sera modulé en fonction des crédits obtenus et des résultats scolaires.

La personne candidate devra démontrer la pertinence et le caractère significatif de son expérience dans une lettre d'au moins 1000 mots et il devra se soumettre à une entrevue. Il pourra se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

Nonobstant ce qui précède, un dossier dont la qualité est jugée exceptionnelle pourra être considéré pour l'admission.

***EN VIGUEUR À COMPTER DE L'HIVER 2025**
Les personnes candidates ne détenant pas de baccalauréat, mais possédant une accréditation professionnelle pertinente, en gestion de projet, une formation appropriée et une expérience pertinente d'au moins sept ans en gestion de technologies d'affaires ou disposant d'au moins dix ans d'expérience en gestion verront leur dossier étudié par le comité de programme. Des cours d'appoint ou une propédeutique pourraient être exigés.

Posséder une connaissance adéquate de la langue dans laquelle le programme est offert conformément à la politique linguistique applicable.

La personne candidate doit satisfaire aux exigences de la politique linguistique de l'UQO. Sont réputés répondre aux exigences les personnes qui :

- possèdent déjà un grade universitaire d'une université francophone ou qui détiennent un baccalauréat ou une maîtrise réalisé majoritairement en français;
- ont déjà répondu aux exigences de la maîtrise du français d'une université québécoise francophone;
- ont réussi par le passé l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);
- ont déjà réussi par le passé le test de français de l'UQO;
- détiennent un baccalauréat français d'enseignement général émis par une académie française sans égard à la localisation de l'institution, qu'elle soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la France;
- possèdent des compétences reconnues comme équivalentes par le registraire.

La personne candidate qui n'entre pas dans ces catégories doit fournir la preuve de

la réussite du Test de français international (TFI) de la firme ETS avec une note égale ou supérieure à 750 sur 990. Les informations au sujet du TFI sont disponibles sur les sites www.etscanada.ca (pour les personnes candidates habitant au Canada) et www.ets.org (pour les personnes candidates habitant à l'extérieur du Canada).

Posséder une compréhension suffisante de l'anglais.

PLAN DE FORMATION :

Cours obligatoires

GTA6003	Technologies numériques émergentes
GTA6023	Gouvernance des technologies
GTA6033	Cybersécurité et identité numérique
GTA6043	Droit numérique
GTA6053	Gestion du risque et éthique des technologies

GTA6003

Technologies numériques émergentes

Objectifs : Comprendre les technologies numériques émergentes qui transforment les organisations, la société, et l'économie, pour être capable de saisir leurs potentiels d'applications en affaires. Après ce cours, les étudiant-es devraient être en mesure de : (1) Saisir les impacts de ces technologies sur une organisation. (2) Évaluer leurs potentiels d'applications en fonction de son secteur d'affaires. (3) Formuler des stratégies d'acquisition et d'innovation technologique.

Contenu : Entre dix et quinze types de technologies numériques émergentes seront étudiées. Des études de cas sur des applications seront présentées tirées de différents secteurs de l'économie, couvrant autant des succès que des échecs. Des démonstrations de solutions technologiques seront aussi possibles pour certains types d'applications.

GTA6023

Gouvernance des technologies

Objectifs : Structurer les mécanismes de gouvernance des technologies d'affaires et assurer la performance numérique. Après ce cours, les étudiant-es devraient être en mesure de : (1) Concevoir des architectures numériques répondant aux stratégies organisationnelles novatrices. (2) Exploiter les technologies ouvertes et gérer la propriété intellectuelle dans un réseau d'innovation ouverte, tout en gérant le risque inhérent à ce type de stratégie et de licence. (3) Planifier les acquisitions technologiques et assurer la performance des portefeuilles de projets numériques.

Contenu : Partie 1 : Architecture de l'organisation numérique : Architecture d'entreprise. Méthodes de design agiles. Alignement des stratégies et projets numériques. Normes d'architecture. Langages de design. Partie 2 : Technologies ouvertes et propriété intellectuelle : Génie logiciel. Licences open-source. Propriété intellectuelle numérique. Méthodes DevOps. Gestion de la qualité et des risques inhérents. Partie 3 : Gouvernance et acquisition des technologies : Budgétisation des technologies. Sources d'acquisition: interne, externe, nuage, ouverte. Gouvernance de l'implémentation.

GTA6033

Cybersécurité et identité numérique

Objectifs : Assurer la pérennité et résilience de l'organisation par une planification agile et des mécanismes innovants de sécurité et de gestion de l'identité numériques. Après ce cours, les étudiant-es devraient être en mesure de : (1) Renforcer les processus numériques face aux vulnérabilités qui mettent en jeu la sécurité informatique et de l'information. (2) Protéger la confidentialité et la vie privée des personnes par des politiques d'identité numérique novatrices. (3) Défendre l'organisation contre les attaques de

cybersécurité et assurer la continuité des affaires numériques, tout en assurant la résilience face aux attaques suivantes, et en communiquant de manière agile avec les parties prenantes pour protéger la valeur de l'entreprise.

Contenu : Partie 1 : Gestion de la cybersécurité : Cadres de compétences en cybersécurité. Vulnérabilités numériques: matériel, logiciel, réseau. Surveillance, détection, et conscience de la situation en cybersécurité. Partie 2 : Gestion de l'identité numérique : Législations et normes d'identité numérique. Contrôles d'accès et conformité réglementaire. Technologies de l'identité numérique. Encryptions et chaînes de blocs. Paiements électroniques. Partie 3 : Continuité des affaires numériques : Planification agile et normes de gestion des incidents de cybersécurité. Déception, minimisation et mitigation des menaces. Protection des actifs clés. Continuité opérationnelle numérique et communications avec les parties prenantes. Polices d'assurances des affaires numériques.

GTA6043

Droit numérique

Objectifs : Savoir identifier et surveiller les lois et règlements touchant les affaires numériques pour assurer la conformité et assurer la gestion du risque. Après ce cours, les étudiant-es devraient être en mesure de : (1) Aligner les modèles d'affaires numériques avec les lois commerciales et fiscales aux niveaux national et international. (2) Sécuriser les parties prenantes de l'organisation par une gestion novatrice de l'identité numérique et de la vie privée. (3) Préparer l'organisation face aux risques légaux des incidents de cybersécurité et aider à prévenir la cybercriminalité.

Contenu : Partie 1 : Droit du commerce électronique et de la fiscalité : Constitution des sociétés. Impôts et taxes de vente. Protection du consommateur. Propriété intellectuelle. Recours à l'arbitrage et aux tribunaux. Partie 2 : Droit de la vie privée et de l'identité numérique : Identité numérique. Signature électronique. Vie privée. Protection des renseignements. Gestion des plaintes et de l'accès à l'information. Partie 3 : Droit de la cybersécurité et de la cybercriminalité : Responsabilité civile. Interruption de services et dommages aux tiers. Fraudes internes à l'organisation. Crime financier et audits. Défense face aux poursuites.

GTA6053

Gestion du risque et éthique des technologies

Objectifs : Contrôler les risques et assurer la conformité réglementaire des processus et systèmes de l'organisation. Après ce cours, les étudiant-es devraient être en mesure de : (1) Prévenir les facteurs de risque de l'organisation numérique par des processus rigoureux et des systèmes novateurs. (2) Implanter des politiques de contrôle organisationnel à tous les niveaux et alignés sur un cadre de gouvernance normé. (3) Assembler des composantes

d'intelligence artificielle autour de modèles décisionnels fiables, explicables, et justes.

Contenu : Partie 1 : Gestion du risque et technologies : Comportement décisionnel face au risque. Principes et normes de gestion du risque. Identification, définition, et quantification des risques. Stratégies de contrôle et de mitigation des risques. Systèmes de surveillance des risques. Partie 2 : Assurance de la conformité numérique : Gestion de la conformité. Normes et cadres de gouvernance. Contrôle de gestion et information comptable. Progiciels intégrés. Contrôle de la chaîne logistique. Partie 3 : Éthique des technologies et de l'intelligence artificielle : Principes d'éthique et de gestion responsable. Éthique des technologies numériques. Explicabilité des algorithmes d'intelligence artificielle. Mesures de fiabilité des décisions. Contrôle et audit de l'éthique des décisions.